

## CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPLICATION TV

### APPLICATION TV

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent à l'utilisation de cette application TV et à toutes les transactions effectuées par le client via cette application TV. Lors de sa première connexion et en utilisant les services, le client accepte ces conditions d'utilisation et les [conditions générales \(CG\)](#) de Sunrise. Lors de l'achat de l'application TV via l'App Store d'un tiers (p. ex. Apple, Google), le client reconnaît également les dispositions légales relatives à l'achat de l'application chez le fournisseur concerné.

L'application TV permet d'acheter des services TV via une application sur des appareils finaux mobiles ou compatibles Internet. Les prix, l'étendue des prestations et les dispositions concernant la durée et la résiliation mentionnés dans les descriptifs de prestations de Sunrise figurant sur [www.sunrise.ch](http://www.sunrise.ch) s'appliquent. Les fonctionnalités mises à la disposition du client dépendent de la version de l'application utilisée. Pour l'utilisation de certains contenus disponibles via l'application TV, un âge minimum peut être requis.

Si un client utilise les services TV via le réseau mobile de Sunrise ou d'un autre opérateur, les coûts éventuels pour la transmission de données sont fonction du contrat conclu. Pour bénéficier des services TV par Wi-Fi ou hotspot, le client doit s'assurer que le propriétaire de la connexion Internet concernée accepte l'utilisation de son accès, s'il n'est pas lui-même le propriétaire. Le client prend connaissance du fait que l'utilisation simultanée de la TV et des services Internet peut nuire à la performance respective des services.

Sunrise se réserve le droit d'élargir ou de restreindre légèrement l'éventail des chaînes ou des fonctions TV spécifiques (en particulier la disponibilité de certaines chaînes TV et radio, fonctions HD, fonctions Sunrise ComeBack TV et chaînes prises en charge, le guide TV électronique et/ou autres fonctions) sans que le client ne soit en droit de résilier le contrat ou d'obtenir une réduction du prix.

Le client reconnaît que les contenus mis à disposition par le biais des services de télévision sont entièrement ou partiellement protégés par des droits de propriété intellectuelle. Le client reconnaît que les offres de l'application TV s'adressent exclusivement à des personnes en Suisse. Pour des raisons de licence, les services Live TV ne sont pas disponibles hors de Suisse. Le client confirme renoncer à l'utilisation de ces services à l'étranger. Il est interdit au client de contourner les mesures techniques prises pour assurer une utilisation exclusive en Suisse, telles que le géoblocage. Pour des raisons de licence, l'application TV ne peut être utilisée qu'à titre privé et non à des fins commerciales ou professionnelles. En particulier, la réception et l'utilisation de telles chaînes dans des salles accessibles au public, en particulier dans les cafés, restaurants, hôtels, cinémas, théâtres, vitrines, etc., ainsi que la distribution et l'enregistrement d'extraits de programmes pour une utilisation en dehors de la sphère privée ne sont pas autorisés. Sur demande, Sunrise peut accorder une exception pour de telles utilisations. Le client reçoit un droit inaliénable et limité dans le temps d'utiliser l'application TV sur un appareil final pendant la durée du contrat. Tous les autres droits sont exclus et restent la propriété de Sunrise.

### OPTIONS, SERVICES DE CONTENUS

Selon la version de l'application TV, Sunrise propose certaines options telles que Video on Demand, Teleclub, Netflix, Sky Sport, Sky Show ou des contenus Pay TV supplémentaires. Selon l'option, le client obtient le contenu d'un fournisseur tiers. Si un client souscrit un contrat correspondant avec un tiers, ce sont les conditions contractuelles de ce dernier qui s'appliquent, lesdites conditions étant publiées dans ses descriptifs de prestations. Dans ce cas, les frais peuvent apparaître sur la facture de Sunrise pour le compte du tiers. Des hausses de prix de la part du tiers ne donnent pas droit au client de résilier les services. Le client est informé du fait que Sunrise n'a en principe aucune influence sur la disponibilité générale du contenu, notamment en cas de perturbations du signal hors du champ d'intervention de Sunrise.

Les délais de résiliation et la durée minimale du contrat pour les options figurent dans les descriptions des services ou dans les conditions générales des services de contenus payants. La résiliation du service TV comprend aussi la résiliation de toutes les options liées aux services résiliés. La résiliation d'une option n'affecte pas le service sous-jacent. Cependant, en cas de résiliation d'un service auquel est associé une option dont la durée minimale de contrat n'est pas atteinte, le client doit s'acquitter des frais pour l'option jusqu'à expiration de la durée minimale du contrat. Ceux-ci sont exigibles immédiatement.